

PANORAMA DES PARCS SUISSES

2013

Parc Ela

www.paerke.ch

Impressum

Editeur: Netzwerk Schweizer Pärke / Réseau des parcs suisses
Lieu et date: Berne, mai 2013
Rédaction: Andreas Weissen, Liza Nicod, Andrea Jordan, Simon Friedli
Cartographie: Erica Baumann, Tamara Estermann
Graphisme: Andrea Peter
Impression: Geiger AG, Berne

Table de matières

Le développement des parcs en Suisse	2
Les parcs d’importance nationale	3
Le paysage des parcs suisses (24 mai 2013)	4
Trois catégories de parcs	6
Régions biogéographiques et utilisation du sol	8
Paysages d’importance nationale (IFP)	10
Sites marécageux d’importance nationale	12
Biodiversité	14
Réserves forestières	16
Agriculture	18
Spécialités régionales	20
Tourisme	22
Éducation	24
Relations publiques	26
Recherche	27
Sources des données	28
Sources photographiques	28

Le développement des parcs en Suisse

La Suisse compte actuellement 18 parcs en gestion ou en création. Au cours des cinq dernières années, 15 d'entre-eux ont été reconnus « parc d'importance nationale » par la Confédération.

Créé en 1914, le Parc National Suisse était le seul parc en Suisse pendant près de 100 ans. En l'an 2000, plusieurs régions ont essayé de créer d'autres parcs ou des structures similaires (par ex. la Biosphère UNESCO d'Entlebuch).

4

Le développement des parcs a réellement décollé fin 2007 lors de la révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN), qui a établi les conditions et la procédure de création de nouveaux parcs. Le législateur a constitué trois catégories de parcs :

- Parc national
- Parc naturel périurbain
- Parc naturel régional

Dès lors, des projets de parcs ont vu le jour en un temps record dans toutes les contrées du pays. Certains n'ont jamais dépassé le stade d'idée, d'autres ont échoué dans les urnes. Mais 15 régions ont saisi la chance et ont mis sur pied un solide organisme responsable, ont trouvé le soutien de la ma-

jorité de la population et la reconnaissance en tant que « parc d'importance nationale ».

Mis à part le Parc National Suisse, 14 parcs naturels régionaux et 1 parc naturel périurbain (le Wildnispark Zürich Sihlwald) sont actuellement en gestion. A cela s'ajoutent 2 projets de parcs nationaux : Adula et Locarnese. La création d'un nouveau parc national est significativement plus coûteuse en temps et en financement que prévu au départ. Ces projets ont besoin non seulement d'être soutenus par tout le pays (dans l'idéal), mais aussi de moyens financiers plus élevés, afin d'assurer entre autres le management et les dédommements des zones centrales.

Le développement des parcs suisses a été extrêmement dynamique lors des cinq dernières années : il y a cinq ans un seul parc était en gestion, il y a deux ans on en comptait cinq, et à ce jour seize. Mais la croissance rapide freinera au cours des quatre prochaines années. A partir de 2015, les demandes de création ou de gestion des parcs ne peuvent être déposées que tous les quatre ans. Cela signifie que d'autres parcs entreront en gestion au plus tôt en 2016. Actuellement, cinq parcs sont en course : deux parcs nationaux candidats et trois parcs naturels régionaux requérants.

Les parcs d'importance nationale

Les régions qui disposent de valeurs naturelles et culturelles exceptionnelles et axent leurs efforts sur la protection de l'héritage et sur le développement durable, peuvent faire la demande à la Confédération, afin d'être reconnues « parcs d'importance nationale ».

Les bases légales de la création de nouveaux parcs (Loi sur la protection de la nature et du paysage LPN, Ordonnance sur les parcs OParcs) sont entrées en vigueur le 1er décembre 2007. En peu de temps, l'idée de parc a enthousiasmé un nombre surprenant de régions. Certes, plusieurs projets ont été rayés de la carte, comme le Parc naturel régional Schwyz en mai 2012, où la population craignait – à tort – des restrictions massives. Mais 15 régions y ont vu une chance pour l'espace rural.

L'idée des « parcs suisses » repose sur le principe de l'agrément de la population, qui décide si sa commune veut participer à un projet de parc ou non.

La volonté politique est la condition la plus importante pour la création d'un parc. En outre, une future région de parc doit comporter des valeurs naturelles et paysagères au-dessus de la moyenne ainsi que des habitats intacts. Elle doit égale-

ment présenter un programme convaincant de protection et de mise en valeur de la nature et du paysage ainsi que de l'encouragement de l'économie régionale durable. L'organisme responsable décide quels projets et activités sont réalisés concrètement dans les communes qui ont voix au chapitre.

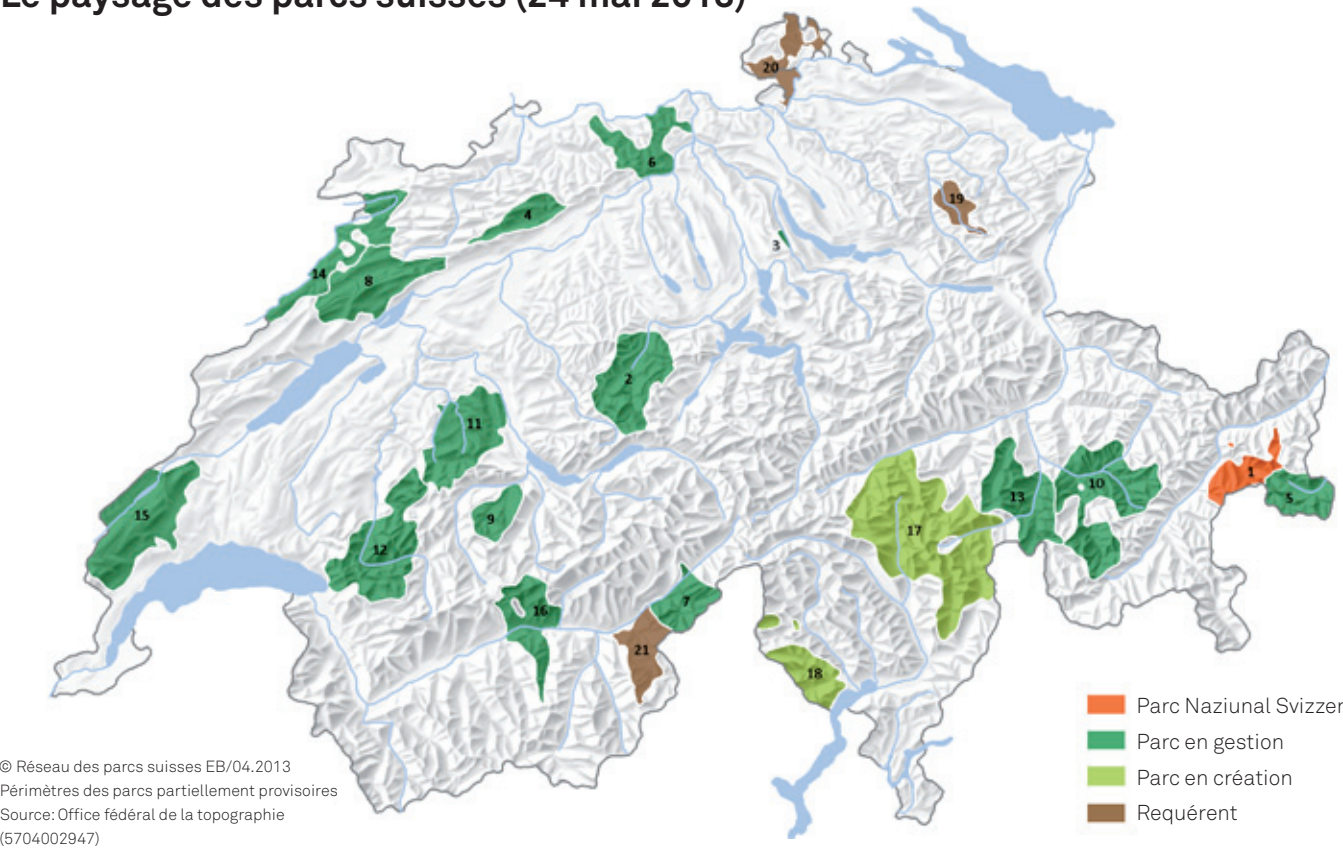
L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) examine les demandes et attribue – lorsque le résultat est positif – le label « parc d'importance nationale » à une région. Les parcs reconnus utilisent un carré vert comme signe de reconnaissance graphique commun (marque ombrelle) avec l'inscription « parcs suisses ». Cette marque est protégée par des droits d'auteurs et est propriété de la Confédération. En principe, seuls les parcs en création ou en gestion ont le droit d'utiliser la marque tout en mentionnant la catégorie de parc respective. Les parcs en création y rajoutent le mot « candidat ». Le Réseau des parcs suisses peut également utiliser la marque ombrelle dans son logo.

5



Le paysage des parcs suisses (24 mai 2013)

6



© Réseau des parcs suisses EB/04.2013
Périmètres des parcs partiellement provisoires
Source: Office fédéral de la topographie
(5704002947)

1 Parc Naziunal Svizzer 2 Entlebuch 3 Sihlwald 4 Thal 5 Val Müstair 6 Aargauer Jura 7 Binnental 8 Chasseral 9 Diemtigtal 10 Ela 11 Gantrisch 12 Gruyère Pays-d'Enhaut 13 Beverin 14 Doubs 15 Jura vaudois 16 Pfyn-Finges 17 Adula 18 Locarnese 19 Neckertal 20 Schaffhausen 21 Simplon

Le paysage des parcs suisses

Les 18 parcs en gestion (16) et en création (2) couvrent 14.7 pourcents de la superficie de la Suisse. En 2012, 306'173 personnes ont vécu dans les 249 communes faisant partie des parcs.

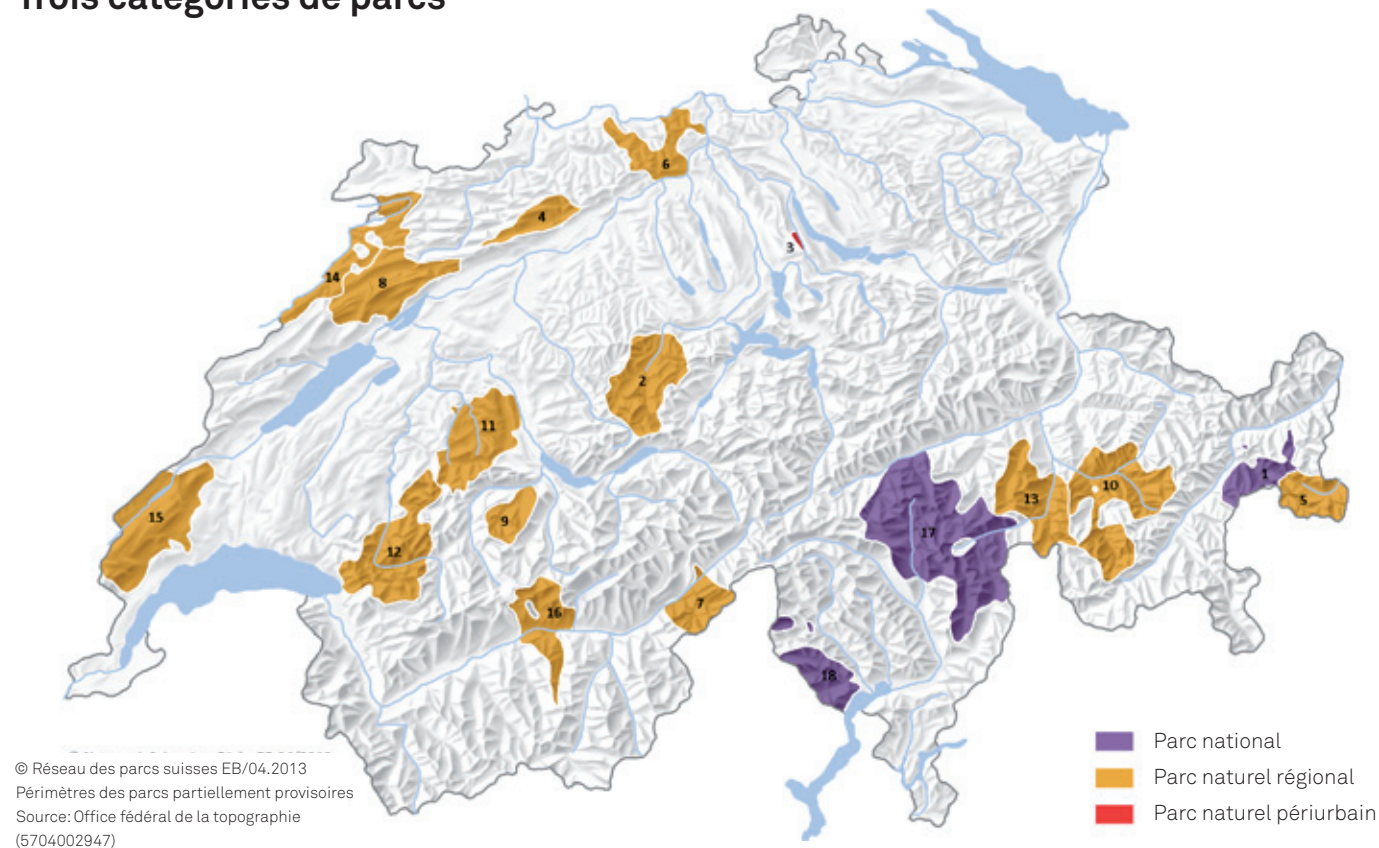
Chiffres sur les parcs

Etat	Nom du parc	Cantons	Superficie du parc (km ²)	Superficie parc/ superficie de la Suisse	Nombres de communes dans le parc	Population en 2012
en gestion	Parc Naziunal Svizzer	GR	170.3	0.41%	5	0
	UNESCO Biosphäre Entlebuch	LU	394.5	0.96%	7	17'000
	Wildnispark Zürich Sihlwald	ZH	11.0	0.03%	5	20
	Naturpark Thal	SO	139.4	0.34%	9	14'400
	Biosfera Val Müstair	GR	198.7	0.48%	1	1'558
	Jurapark Aargau	AG/SO	241.0	0.58%	29	37'000
	Landschaftspark Binnental	VS	181.2	0.44%	6	1'300
	Parc régional Chasseral	BE/NE	388.1	0.94%	25	35'000
	Naturpark Diemtigtal	BE	135.5	0.33%	2	2'140
	Parc Ela	GR	547.6	1.33%	19	5'500
	Naturpark Gantrisch	BE/FR	403.8	0.98%	26	43'500
	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	FR/VD	502.6	1.22%	14	12'500
	Naturpark Beverin	GR	372.5	0.90%	11	2'483
	Parc du Doubs	JU/NE/BE	293.5	0.71%	16	59'700
	Parc Jura vaudois	VD	530.6	1.29%	30	31'000
	Naturpark Pfyn-Finges	VS	276.5	0.67%	12	27'124
en création	Parc Adula	GR/TI	1'063.9	2.58%	20	13'948
	Parco Nazionale del Locarnese	TI	221.0	0.54%	13	2'000
			TOTAL	TOTAL	TOTAL*	TOTAL
*la commune de Val Müstair se trouve dans 2 parcs			6'071.5	14.71%	249.0	306'173

En janvier 2013, trois autres parcs ont déposé leur demande pour créer des parcs naturels régionaux. Ensemble, ils couvrent 1.11% de la superficie de la Suisse. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) décidera à la fin du mois d'août 2013, si les trois requérants pourront entrer en phase de création dès le 1er janvier 2014.

7

Trois catégories de parcs



1 Parc Naziunal Svizzer **2** Entlebuch **3** Sihlwald **4** Thal **5** Val Müstair **6** Aargauer Jura **7** Binntal **8** Chasseral **9** Diemtigtal **10** Ela **11** Gantrisch **12** Gruyère Pays-d'Enhaut **13** Beverin **14** Doubs **15** Jura vaudois **16** Pfyn-Finges **17** Adula **18** Locarnese

Trois catégories de parcs

La loi distingue trois catégories de parcs: a) Parc national, b) Parc naturel régional, c) Parc naturel périurbain. Les 18 parcs suisses en gestion ou en création comptent 14 parcs naturels régionaux, 3 parcs nationaux et 1 parc naturel périurbain.

La loi fédérale (révisée) sur la protection de la nature et du paysage distingue trois catégories de parcs:

Parcs nationaux

Le parc national possède une zone centrale dans laquelle la nature évolue librement, avec sa propre dynamique. Dans sa zone périphérique, le paysage rural est entretenu et géré de manière durable. Au contraire du Parc National Suisse, les activités économiques sont souhaitées dans les nouveaux parcs nationaux.

Parcs naturels régionaux

Le parc naturel régional a deux objectifs: d'une part, maintenir et mettre en valeur les richesses naturelles et d'autre part, promouvoir le développement économique durable de la région.

Parcs naturels périurbains

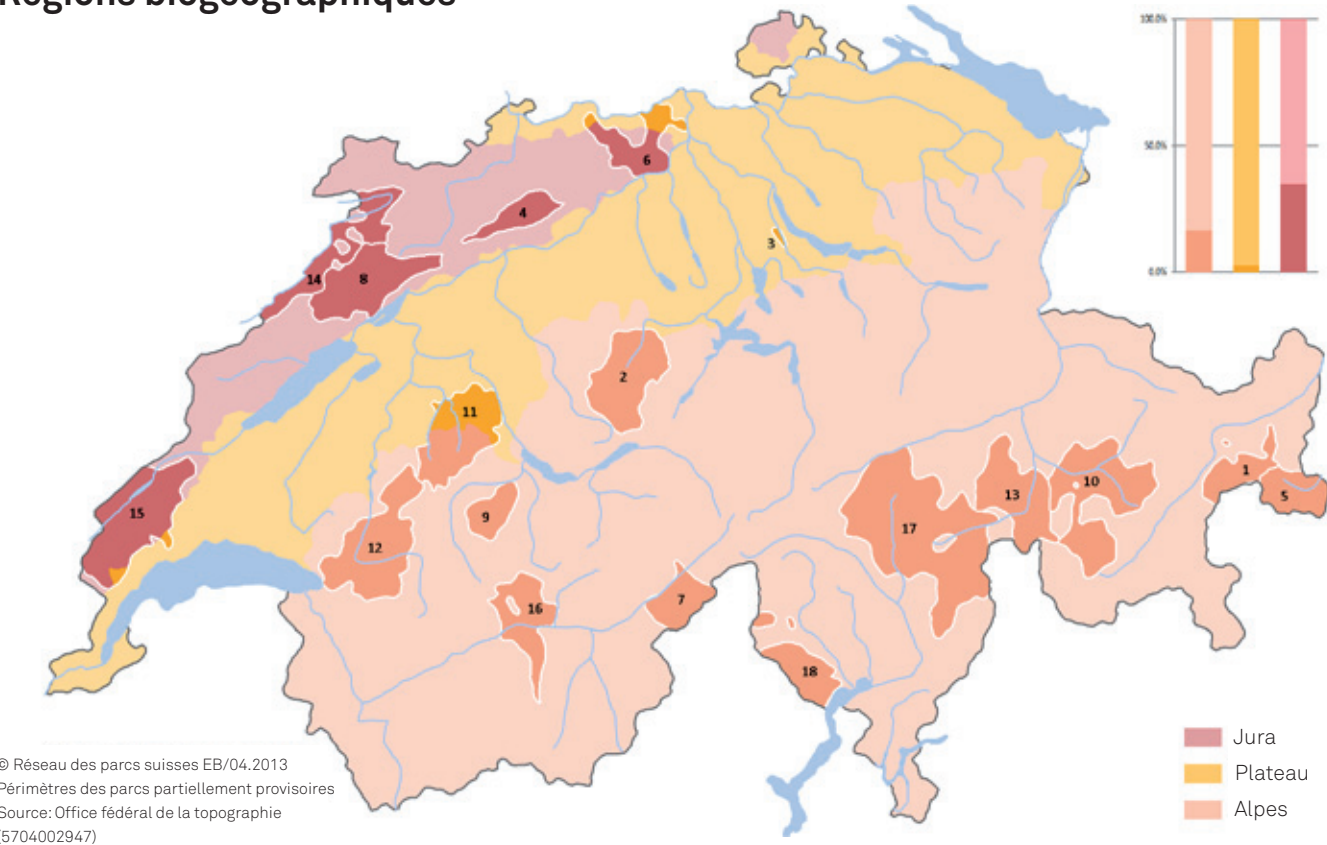
A proximité des agglomérations urbaines, ce parc offre des biotopes intacts à la flore et à la faune. Sa zone périphérique offre des activités de découverte de la nature aux visiteurs.

Le Parc National Suisse dispose de sa propre loi nationale (Loi sur le Parc National du 19 septmebre 1980). Cette dernière accorde une priorité absolue au développement dynamique de la nature. Le Parc National Suisse a une zone centrale pratiquement sans zone périphérique. Dans le Parc Naziunal Svizzer, l'Homme n'est qu'un observateur. Le visiteur a le droit d'utiliser les 80 kilomètres de sentiers de randonnée et de sentiers didactiques. En hiver, le parc est fermé.

Les nouveaux parcs nationaux Adula et Locarnese diffèrent du Parc National Suisse à bien des égards. Ils ne sont pas uniquement constitués d'une seule surface prioritaire pour la nature mais comportent deux zones différentes: la zone centrale et la zone périphérique, qui est exploitée de manière durable.

Les exigences concernant la zone centrale dans les nouveaux parcs nationaux sont moins élevées que celles du Parc National Suisse. L'exploitation traditionnelle des alpages, le ravitaillement des refuges du CAS par hélicoptère et les randonnées à ski sur des itinéraires préalablement définis seront aussi possibles à l'avenir, dans les parcs Adula et Locarnese. La protection et l'exploitation durable ont leur place dans la deuxième génération de parcs nationaux.

Régions biogéographiques



1 Parc Naziunal Svizzer **2** Entlebuch **3** Sihlwald **4** Thal **5** Val Müstair **6** Aargauer Jura **7** Binntal **8** Chasseral **9** Diemtigtal **10** Ela **11** Gantrisch **12** Gruyère Pays-d’Enhaut **13** Beverin **14** Doubs **15** Jura vaudois **16** Pfyn-Finges **17** Adula **18** Locarnese

Régions biogéographiques et utilisation du sol

Les parcs sont majoritairement situés dans le Jura et dans les Alpes/Préalpes. Le plateau en compte très peu. En comparaison à la moyenne suisse, les régions des parcs sont moins construites et bien plus boisées. La surface non productive est largement plus grande dans les parcs.

De manière simplifiée, la Suisse se divise en trois grandes régions biogéographiques : le Jura (10.4% de la superficie du pays), le plateau (27%) les Alpes/Préalpes (62.6%). Les parcs suisses ne se répartissent pas uniformément dans les différentes régions biogéographiques.

En terme de superficie, le Jura compte le plus grand nombre de parcs en Suisse. Ensemble, ils couvrent 34.5% de la superficie totale du Jura, c’est-à-dire plus d’un tiers. Les parcs dans les Préalpes/Alpes, par contre, couvrent 16.5% de la superficie de la région biogéographique, soit un sixième. Sur 12 parcs, huit sont dans les Alpes et quatre dans les Préalpes. La zone de plateau compte la plus petite superficie des parcs avec seulement 2.6% de la superficie totale de la région biogéographique. Un seul parc, le Wildnispark Zürich Sihlwald ZH, se situe complètement en zone de plateau. A cela s’ajoute des petites parties du Parc naturel Gantrisch BE et du Parc du Jura argovien AG/SO.

12 des 26 cantons ont des parcs suisses en gestion ou en création. Trois cantons supplémentaires (SG, AR, SH) ont déposé une demande à la Confédération en janvier 2013 pour la création de parcs naturels régionaux. Le canton des Grisons compte le plus grand nombre de parcs (4.5), suivi du canton de Berne (2.5 parcs).

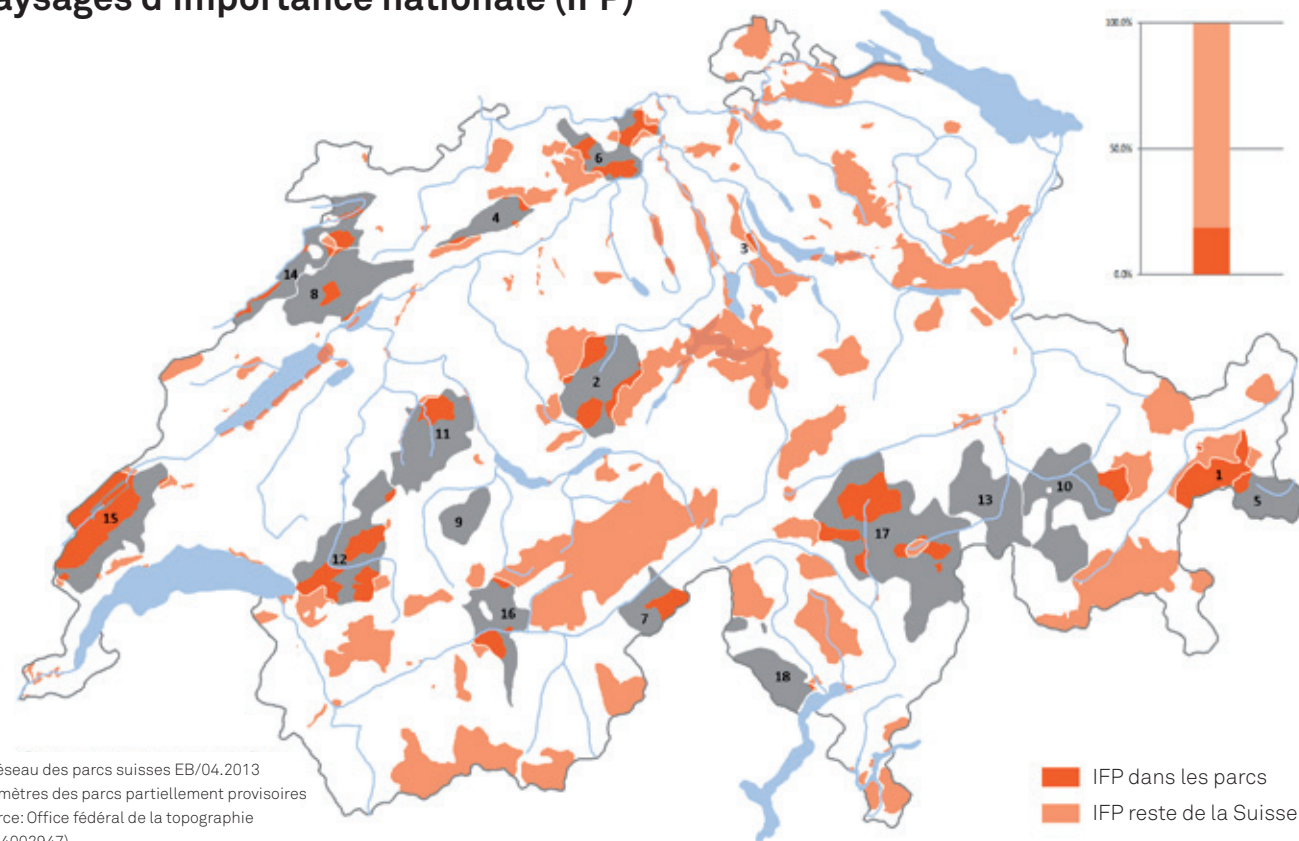
Jetons encore un coup d’œil à l’utilisation du sol dans les parcs par rapport à l’ensemble de la Suisse.

Utilisation du sol selon la statistique suisse de la superficie (pourcents de la surface)

	Habitat	Agriculture	Forêt	Non Productif
Suisse	7 %	32 %	28 %	19 %
Parcs	4 %	35 %	35 %	27 %

Selon la statistique de la superficie, les parcs revêtent 2/5 de surfaces moins construites que l’ensemble de la Suisse, 1/10 de plus de surface agricole, 1/4 de plus de forêt et 2/5 de plus de surface non productive. Par conséquent, la qualité naturelle dans les parcs est clairement plus élevée que dans le reste de la Suisse.

Paysages d'importance nationale (IFP)



1 Parc Naziunal Svizzer **2** Entlebuch **3** Sihlwald **4** Thal **5** Val Müstair **6** Aargauer Jura **7** Binntal **8** Chasseral **9** Diemtigtal **10** Ela **11** Gantrisch
12 Gruyère Pays-d'Enhaut **13** Beverin **14** Doubs **15** Jura vaudois **16** Pfyng-Finges **17** Adula **18** Locarnese

Paysages d'importance nationale (IFP)



en haut: Illgraben, Parc naturel Pfyng-Finges
en bas: plaine de la Greina, Parc Adula

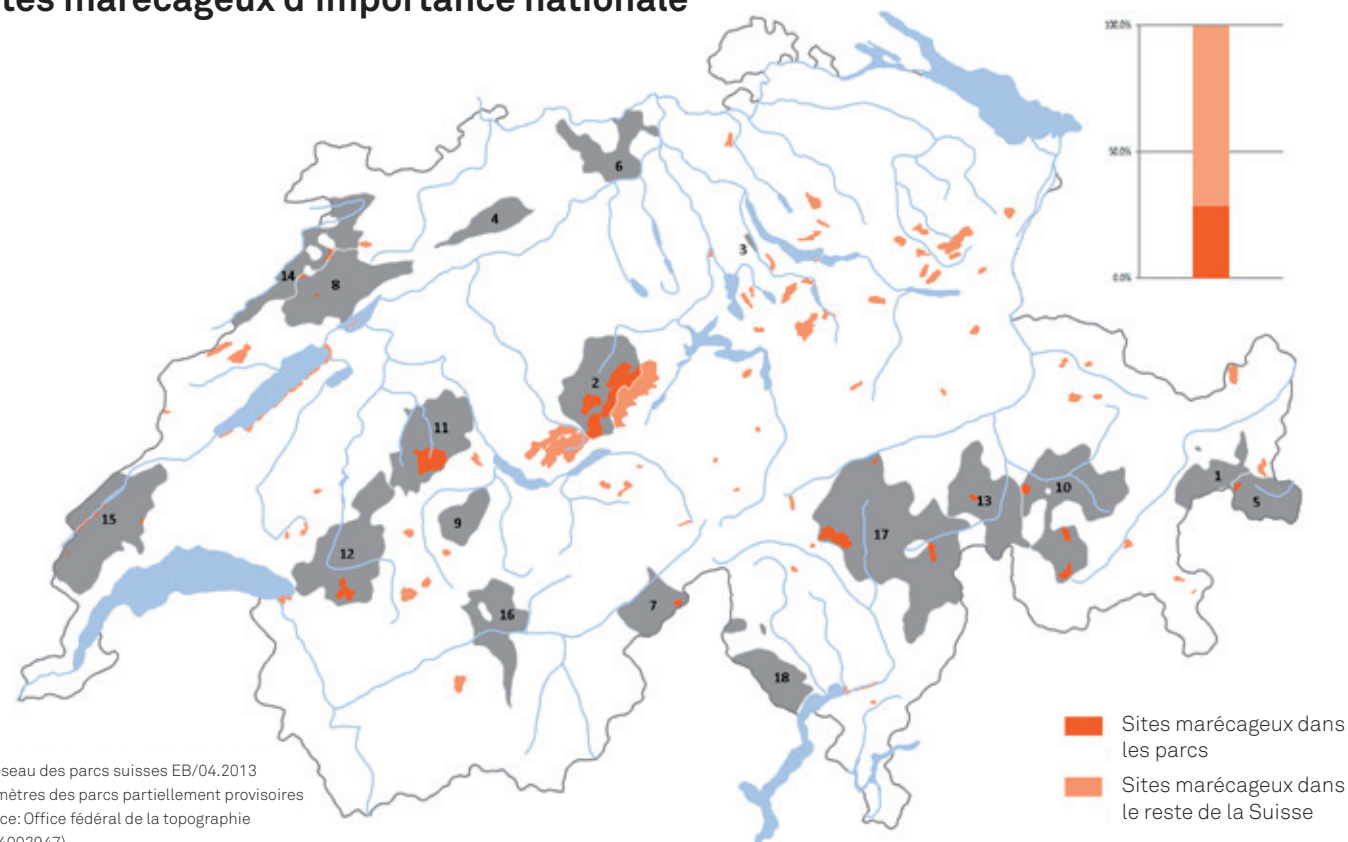
44 de 162 objets de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) sont situés entièrement ou partiellement dans les parcs suisses. Par rapport à leur superficie, les parcs comptent un quart d'objets IFP de plus que la moyenne suisse.

Les parcs suisses font partie des paysages naturels et ruraux les plus caractéristiques de la Suisse. Bien que les parcs ne représentent que 14.7% de la superficie de la Suisse, ils réunissent 18.7% des surfaces IFP.

16 parcs sur 18 disposent d'un objet IFP. Les parcs comptent 44 des 162 objets, ce qui correspond à 27.16%. Par exemple, le Haut-Jura vaudois, la forêt de Finges, La Pierreuse-Gummfluh-Vallée de l'Etivaz, le Schrattenflue et la plaine de la Graina avec son Piz Medel en font partie.

Depuis 1977, la Suisse dispose de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). L'IFP comprend des paysages uniques, des paysages typiques de la Suisse, des paysages de détente et des monuments naturels. Il a pour objectif de protéger et de conserver la diversité et la spécificité des paysages de la Suisse.

Sites marécageux d'importance nationale



1 Parc Naziunal Svizzer 2 Entlebuch 3 Sihlwald 4 Thal 5 Val Müstair 6 Aargauer Jura 7 Binntal 8 Chasseral 9 Diemtigtal 10 Ela 11 Gantrisch 12 Gruyère Pays-d'Enhaut 13 Beverin 14 Doubs 15 Jura vaudois 16 Pfyng-Finges 17 Adula 18 Locarnese

Sites marécageux d'importance nationale



en haut: prairie marécageuse, Biosphère UNESCO d'Entlebuch
en bas: Rossolis à feuilles rondes, Biosphère UNESCO d'Entlebuch

Les marécages sont des milieux naturels pauvres en éléments nutritifs où vivent des espèces animales et végétales rares. 28.5% des sites marécageux sont situés dans les parcs, soit deux fois plus que la moyenne suisse.

Lorsque les glaciers se sont retirés après la dernière ère de glaciation, de vastes marais se sont formés sur tout le territoire. Avec le temps, la forêt a repoussé ces habitats constamment humides. Les humains y ont ensuite contribué par des drainages et destructions des tourbières. En Suisse, les marais restants appartiennent aux surfaces les plus précieuses pour la nature. Aujourd'hui, il ne reste plus que 10% des marais.

Les marais et les sites marécageux sont protégés en Suisse depuis 1987. Ils abritent un grand nombre d'espèces animales et végétales rares et en danger. C'est le cas du Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), qui se nourrit de l'azote des insectes venus se coller sur le dos de ses feuilles.

Le second plus grand site marécageux de Suisse, « Sörenberg » dans la Biosphère d'Entlebuch (10'429 hectares), et le site « Gurnigel-Gantrisch » dans le Parc Gantrisch (4'507 hectares), appartiennent aux sites marécageux d'importance nationale.

Biodiversité



Huppe faciée (*Upupa epops* L.), Parc naturel Pfyn-Finges
Ambrette des sables (*Quickella arenaria*), Parc naturel Binntal



Daphné camélée (*Daphne cneorum* L.), Parc Jura vaudois
Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), Jurapark Aargau

Biodiversité

La préservation et la mise en valeur de la nature et du paysage, et donc de la biodiversité, est un devoir fondamental des parcs. La Confédération a classé environ 3600 espèces présentes en Suisse comme prioritaires au niveau national. 75% de ces espèces se trouvent dans les parcs suisses.

Personne ne sait exactement combien d'espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de lichens existent. Les spécialistes estiment ce chiffre à environ 50'000. La diversité animale est particulièrement élevée dans les régions de montagnes et les forêts, dans les marais et les zones alluviales ainsi que sur les terres agricoles extensives et les sols perméables. Les parcs suisses ont de plus nombreux milieux naturels riches en espèces que la moyenne suisse.

2700 des 3600 espèces prioritaires au niveau national se trouvent dans les parcs suisses. Ce sont des espèces qui sont en danger et pour lesquelles la Suisse porte une responsabilité particulière, parce qu'ils ne vivent quand notre pays.

La liste de la Confédération est une aide précieuse pour s'orienter en matière de promotion de la nature. Par conséquent, les parcs axent leurs efforts, activités et projets à long terme sur la préservation des espèces prioritaires au

niveau national et sur la consolidation de leurs milieux naturels. Par exemple, le Parc naturel du Jura argovien s'investit depuis plusieurs années en faveur du Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) par la création de nouveaux petits plans d'eau et la revalorisation des habitats terrestres. Le Crapaud accoucheur a justement été déclaré « animal de l'année 2013 » par Pro Natura.

La disparition de la biodiversité se poursuit dans le monde entier. Le recul des terres cultivées, le mitage continu et les nombreux apports en polluants atmosphériques dans les écosystèmes menacent la biodiversité et la réduisent. En avril 2012, le Conseil fédéral a adopté la « Stratégie Biodiversité Suisse » pour stopper ces développements négatifs et préserver la biodiversité.

Les parcs suisses collaborent activement à l'élaboration du Plan d'action de la « Stratégie Biodiversité Suisse ». Les champs d'action vont de la promotion des espèces prioritaires au niveau national à l'évitement d'influences négatives sur les écosystèmes en passant par l'utilisation durable des ressources. Ils touchent à la plupart des politiques sectorielles telles que l'agriculture, le tourisme, l'énergie, ainsi qu'aux domaines interdisciplinaires comme l'aménagement du territoire, la recherche et la formation.

Réserve forestières



Forêt de mélèzes et d’arolles, Val S-charl, Parc National Suisse
Réserve forestière de la Palagnedra, Parc National du Locarnese



Forêt de hêtres, Wildnispark Zürich Sihlwald
Grand Tétrás

Réserve forestières

Plus de deux tiers de la surface des parcs est boisée. La plus grande partie des forêts est exploitée à des fin commerciales où entretenue comme forêts de protection. Seules quelques forêts sont réservées à la nature. 8 des 12 plus grandes réserves forestières de Suisse sont dans les parcs.

L’écologie est prioritaire dans les réserves forestières. Soit on renonce à toute intervention sylvicole de sorte que la forêt se développe librement (réserves forestières naturelles), soit des espèces et biotopes cibles sont sauvegardés par des inter-

ventions ciblées (réserves forestières particulières). Les deux types de réserves sont souvent conjuguées (réserves combinées).

La création de réserves incombe aux cantons. Le réserves sont protégées par un contrat entre le Canton et le propriétaire de la forêt. Ce dernier perçoit une indemnisation de la Confédération et du Canton pour les pertes de rendement et est défrayé pour les mesures particulières de protection de la nature.

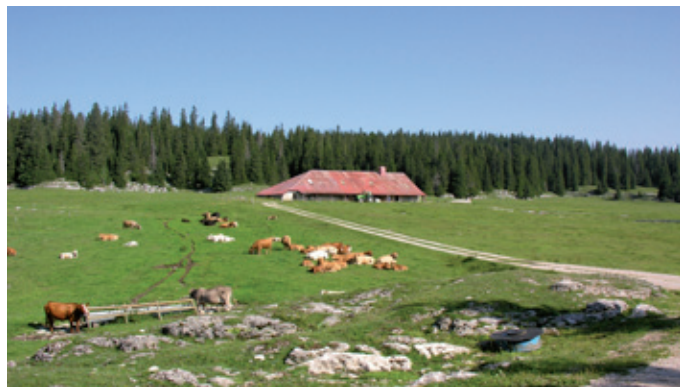
Les douze plus grandes réserves forestières de Suisse

Réserve	Canton	Parc	Année	Type	Surface de la forêt (ha)
Wald im Nationalpark	GR	Parc Naziunal Svizzer	1914	N	4'800
Surses	GR	Parc Ela	2009	P	2'141
La Pierreuse	VD	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	1960	N	1'126
Val Cama - Val Leggia	GR		2008	C	1'578
Albula	GR	Parc Ela	2008	P	1'521
Valli di Cresciano - Osogna	TI		2004, 2011	N	1'519
Pfynwald	VS	Naturpark Pfyn-Finges	1998	C	994
Amden	SG		2006	P	975
Wisstannen	SZ		2002, 2006	C	838
Sihlwald	ZH	Wildnispark Zürich	2007	N	827
Combe Grède	BE	Parc régional Chasseral	1932	C	800
Valle Onsernone	TI	Parco Nazionale del Locarnese	2003	N	781

■ En dehors d'un parc □ Dans un parc
N= Réserves forestières naturelles, P=Réserves forestières particulières; C=Réserves combinées

8 des 12 plus grandes réserves forestières de la Suisse se trouvent entièrement ou partiellement dans les parcs. Les forêts du Parc Naziunal Svizzer constituent la plus grande réserve forestière naturelle du pays. La réserve forestière particulière « Surses » dans le Parc Ela est entretenue dans le but d’améliorer les conditions de vie du Grand Tétrás.

Agriculture



Parc Jura vaudois
Parc régional Chasseral

Parc du Doubs
Parc naturel Beverin

Agriculture

Plus d'un tiers de la surface des parcs consacrée à l'agriculture est utilisées plus durablement que la moyenne en Suisse. Les parcs sont redevables à l'agriculture, dont les nombreux paysages ruraux sont caractéristiques.

Les parcs sont fortement marqués par l'agriculture. Seuls le Wildnispark Zürich Sihlwald et le Parc National Suisse n'ont pas d'activités dans ce domaine. Par contre, l'agriculture reste de loin l'activité à incidence territoriale la plus importante dans les zones périphériques des nouveaux parcs nationaux et dans les parcs naturels régionaux.

35% de la surface des parcs sont utilisées pour l'agriculture. C'est un peu plus que la moyenne suisse qui se situe à 33%. Les parcs ont relativement beaucoup de pâturages en estivation, mais toutefois moins de surfaces d'exploitation agricoles utiles que la moyenne suisse, soit 125'000 (12%).

Cependant, les parcs sont en tête en matière d'exploitation écologique : dans les parcs, on trouve à 12% de la surface agricole utile, 14% des surfaces de compensation écologique, 16% des aires de mise en réseau écologique et même 21% de l'agriculture biologique de la Suisse. La Confédération encourage financièrement l'exploitation écologique avec l'objectif

de consolider les milieux naturels des espèces d'animaux et des plantes indigènes dans les zones agricoles.

Plusieurs parcs ont lancé des projets de mise en réseau écologique dans leur région, comme par exemple le Parc naturel de la Vallée de Binn et le Parc régional Chasseral. Les organismes responsables des parcs sont aussi prêts à apporter leur soutien aux agriculteurs pour les nouveaux instruments de politique agricole des contributions au paysage. Les paysages ruraux diversifiés et soignés sont existentiels pour les parcs. Ils donnent à chaque région leur empreinte claire, une identité à la population et sont attractifs pour les visiteurs.

Les organismes responsables offrent aussi leur soutien aux projets, organisent des actions de volontaires en faveur de l'environnement et encouragent la mise sur le marché des spécialités régionales et des offres agritouristiques, comme par exemple les 185 fermes dans les parcs. Les efforts de sensibilisation et de formation en agriculture visent à améliorer la compréhension et l'estime des agriculteurs.

Spécialités régionales



Parc naturel Diemtigtal
Parc naturel Thal

Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut
Vergers de la famille Bründler, Parc naturel du Jura argovien

Spécialités régionales

Les parcs soutiennent l'agriculture par la commercialisation de produits. Les produits régionaux sont des ambassadeurs culinaires d'une région. Six parcs ont des produits qui portent le label « Parcs suisses ».

Les parcs soutiennent l'agriculture à travers l'agritourisme et par la vente de produits régionaux, ce qui crée de la valeur ajoutée. La notoriété des produits et des offres augmente de telle sorte que les producteurs et les prestataires peuvent compter une clientèle plus large. Le parc met à disposition des moyens de marketing (newsletter, site Internet, marchés, foires, E-shop). Actuellement, 11 parcs proposent des coffrets de spécialités régionales pour les sociétaires Raiffeisen.

La Confédération a développé le label produit « parcs suisses » pour les biens et services des parcs. Les droits d'auteur lui appartiennent. Les aliments doivent remplir les conditions de produits régionaux certifiés. En outre, l'exploitation contribue à réaliser la charte d'un parc, en participant par exemple à un projet de réseau écologique, en préservant une prairie riche en espèces ou en utilisant des énergies renouvelables.

Le label produit « parcs suisses » aide les exploitations à se positionner et à trouver de nouveaux canaux de vente.

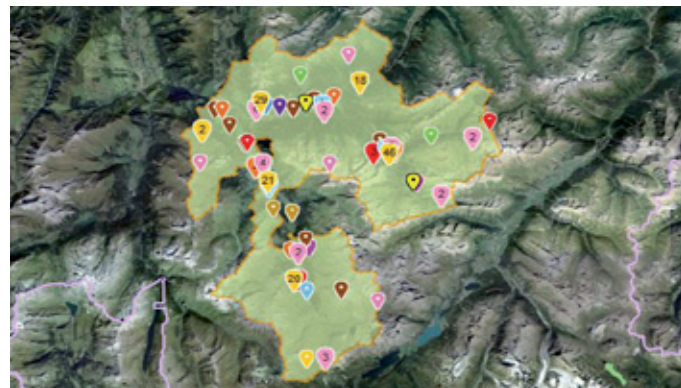
L'ensemble de la production des fromages d'alpage de l'Évaz, dans le Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut, porte le label. Les fromages, les saucisses et les vinaigres du Parc naturel Thal et du Parc naturel du Jura argovien seront distribués par les filiales de la Coop du nord-est de la Suisse.

Six parcs ont certifiés des biens alimentaires jusqu'à maintenant : Parc naturel régional Thal, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Parc naturel du Jura argovien, Parc naturel régional Gantersch, Parc naturel régional Pfyn-Finges et le Parc naturel régional de la Vallée de Binn.

La palette des produits est variée: légumes, fruits, confitures, gelées, tisanes et thés, farine, pain, pâtisserie, pâtes, produits laitiers, viande fraîche et viande séchée, saucisse, sirloin, huile, vinaigre et vins. Deux autres parcs verront prochainement leurs produits obtenir la certification. Le Parc Diemtigtal, par exemple, labellisera du lait de montagne et du fromage.

Seul le Parc naturel régional Gantersch dispose de chiffres relatifs à la valeur ajoutée des produits régionaux. Le bénéfice relatif aux biens alimentaires est passé de 85'000 CHF en 2002 à 1'460'000 en 2011.

Tourisme



Lingua Natura: randonnée guidée dans le Parc naturel Pfyn-Finges
Dormir dans la paille au coeur de la Biosphère UNESCO d'Entlebuch

Sortie en E-Bike dans le Parc naturel Gantrisch
1600 offres sur la carte interactive des parcs suisses: www.paerke.ch

Tourisme

Les parcs sont des lieux de détente par excellence. Comme le démontre une étude réalisée dans la Biosphère UNESCO d'Entlebuch, les touristes des parcs représentent 15% de la valeur ajoutée touristique d'une région à moyen terme.

Les parcs offrent aux visiteurs des paysages naturels et ruraux intacts, des découvertes uniques, des histoires passionnantes et une palette étonnante de spécialités régionales

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) apporte un soutien aux parcs en matière de développement de nouvelles offres touristiques. Sous la responsabilité du Réseau des parcs suisses, les parcs développent des offres touristiques dans les domaines de la nature, de la culture et de la formation, et mettre sur pied des plateformes marketing communes aux parcs. L'offre Lingua Natura (www.lingua-natura.com) en est un bon exemple. Les participants découvrent la nature, la culture et la gastronomie locale d'un parc en plongeant dans la langue de la région.

La plupart des parcs sont nés pendant les trois dernières années. Il est donc prématuré de juger la portée du tourisme dans les parcs. Florian Knauss, de la Biosphère UNESCO d'Entlebuch, a réalisé en 2011 la seule étude scientifique

à ce jour. Selon son calcul, la Biosphère est responsable de 16% de la valeur ajoutée du tourisme. Il s'agit de la partie des visiteurs venus dans la région exprès pour la Biosphère Entlebuch. Cette dernière amène 2.9 millions de francs (direct) et 5.2 millions de valeur ajoutée indirecte. Le total de 8.1 millions de francs représente un sixième des moyens engagés par la Confédération, les cantons et les communes pour gérer la Biosphère.

Dans les autres parcs, le tourisme naturel et culturel est à ses débuts. Par conséquent, les hypothèses sont très diverses. Les chiffres des nuitées d'hôtel dans le périmètre du parc oscillent selon les parcs entre 3'000 et 300'000 en 2010. Dans la moitié des parcs, ces chiffres sont sous 30'000.

Grâce à la notoriété croissante des parcs, le nombre de touristes des parcs augmentera de 15% sur le moyen terme (selon toutes les études relatives au tourisme dans les parcs, déjà réalisées en Suisse et à l'étranger).

Éducation



Excursion scolaire dans un marais, Biosphère UNESCO d'Entlebuch
Action populaire en faveur de l'environnement, Biosfera Val Müstair

Chasse au trésor avec un GPS à Salquenen, Parc naturel Pfyn-Finges
Excursion ornithologique, Parc Adula

Éducation

L'éducation et la sensibilisation sont des tâches importantes pour les responsables des parcs suisses. Les offres des parcs dans ce domaine sont variées. En 2012, plus de 1600 excursions ont eu lieu avec un total de 28'250 participants.

Les parcs sont des lieux spécialement appropriés pour l'éducation. Situés dans des régions aux valeurs naturelles et culturelles extraordinaires, leur mission dans le domaine de l'éducation et la sensibilisation à l'environnement est défini par la Confédération. Une de leurs plus importantes tâches est de promouvoir le développement durable, en collaboration avec d'autres prestataires du domaine.

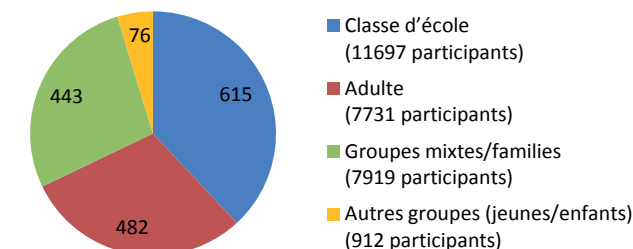
Le programme annuel de nombreux parcs offre des expositions, excursions, séminaires ou semaines de projets sur des thématiques différentes. Certaines offres d'éducation à l'environnement sont accessibles à tous, alors que d'autres sont réservées aux groupes ou classes d'école. Les thématiques sont extrêmement variées et les activités se déclinent sous toutes les formes, comme des expositions sur les animaux, excursions nature-culture, soirées de présentation et de discussion avec des chercheurs, mesures d'évaluation et actions en faveur du paysage.

En 2012 par exemple, le Parc naturel Beverin et le Parc Adula ont offert des cours de construction de murs en pierres sèches, le Parc naturel Gantrisch a organisé une série de soirées thématiques sur la chauve-souris, le Parc naturel Diemtigtal a ouvert une nouvelle place de jeu sur le thème de l'eau pour les familles et les classes et au Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut, des fabricants de tavillons ont ouvert leur atelier pour montrer leur savoir-faire et proposer au visiteur de s'y essayer.

Sur 1600 excursions, plus d'un tiers était des sorties de classes. Les deux autres tiers reviennent aux groupes d'adultes ou à d'autres groupes, dont les familles.

Neuf parcs ont évalué leurs offres. Elles sont généralement qualifiées de « bonnes » à « très bonnes » par les participants!

Nombre d'excursions



Relations publiques

Les parcs sont régulièrement dans les médias. La plupart du temps, les comptes-rendus traitent de la création des parcs et moins de leurs particularités et leurs offres. La Confédération et le Réseau des parcs suisses tentent de mieux faire connaître les parcs.

Selon une évaluation d'Argus, les médias suisses ont publié 3940 comptes-rendus sur les parcs suisses en 2012 (3684 en 2011) avec un tirage total de 110 millions (102 millions en 2011). Plus de la moitié, à savoir 64% des comptes-rendus étaient consacrés à des questions institutionnelles, soit sur la création et le passage en gestion des parcs. Les 123 comptes-rendus négatifs (dont 3% de lettres de lecteur) concernaient presque uniquement les prises de position contre les projets de parc. Les deux projets Schwyz et Schaffhouse ont généré des vagues de comptes-rendus négatifs particulièrement hautes dans leurs journaux régionaux respectifs.

La plus petite moitié des comptes-rendus (46%) présentaient les particularités et les offres des parcs. à savoir les thématiques économie/tourisme (21% de tous les comptes-rendus), société/formation (12%) et l'écologie (6%), la recherche (3%) et autres (4%).

Les parcs sont encore peu connus à l'exception du Parc National Svizzer. Selon la loi et l'ordonnance, la Confédération a le mandat de mieux faire connaître les parcs. En 2012 et en 2013, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) mène une campagne d'information avec des affiches grand format et une carte d'information attractive.

Le Réseau des parcs suisses a commencé à faire de la publicité pour les parcs et leurs offres sur des canaux différents, à savoir au niveau national comme international. L'année passée, les partenaires marketing étaient Suisse Tourisme, SuisseMobile et GPS-Tracks. Une « Wanderbox » et une carte d'information ont été réalisés avec la collaboration de Suisse Rando et des Amis de la Nature Suisse. Enfin, la banque Raiffeisen a choisi les parcs suisses comme « destination » pour ses sociétaires en 2013 (action Raiffeisen). Des nouvelles offres ont été spécialement créés pour l'action : randonnées gourmandes, E-Bike, excursions nature-culture et coffrets dégustation. Le développement de nouvelles offres dans les parcs est encouragé à travers le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) dans le cadre d'Innotour.

Recherche

717 des projets de recherche sur les parcs suisses sont intégrés dans une banque de donnée publique. Environ deux tiers des projets concernent le Parc National Suisse. Les nouveaux parcs ouvrent de nouveaux vastes champs de recherche.

Comment la nature, le paysage, la société et l'économie se transforment-ils dans les parcs suisses? Seuls le relevé et l'évaluation de données sur le long terme et une comparaison avec des régions semblables, permettront de répondre à cette question.

Des affirmations sérieuses au sujet des prestations des parcs et sur le succès de la politique des parcs ne sont possibles que grâce à la science. Les parcs suisses ouvrent des champs de recherche passionnants : très jeunes, ils offrent à la science une chance unique d'étudier le développement des régions des parcs. Par ailleurs, la science a le devoir de soutenir la structuration et le développement des parcs à long terme.

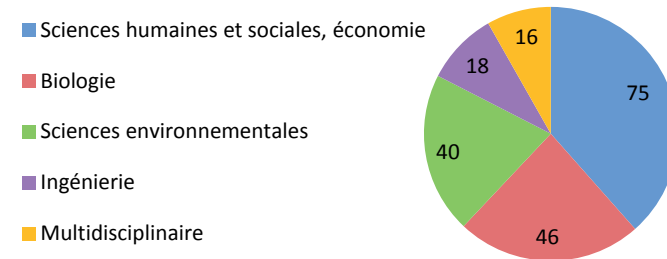
L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a donné le mandat à l'Académie suisse des sciences de mettre en place la centrale « Coordination Recherche dans les parcs suisses » (www.parkforschung.ch). Celle-ci récolte des projets de recherche

terminés, en cours et à venir. 717 projets sont disponibles dans la banque de données. La part du lion revient au Parc National Suisse avec 461 projets, où des recherches ont lieu depuis 1914, principalement en biologie.

L'arrivée de ces nouveaux parcs multiplie les questions sociétales et économiques. La recherche dans les parcs est interdisciplinaire.

Par ailleurs, 57 des 717 projets sont des projets de monitoring, qui servent la surveillance sur le long terme. Doctorats, travaux de Master et divers projets composent les autres 660 projets.

Projets de recherche sur les parcs selon les disciplines scientifiques



Sources des données

Paysage des parcs Suisses (p. 5)

Centre de compétence en information géographique des parcs suisses, 2013

Régions biogéographiques et utilisation du sol (p. 9)

OFS, Statistique suisse de la superficie 2004/09 - NOAS04 ; OFS, Statistique suisse de la superficie 1992/97 - NOAS92 (communes grisonnes)

Paysages d'importance nationale(p. 11)

Office fédérale de l'environnement (OFEV) : Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP, état : 2006

Sites marécageux de Suisse (p. 13)

Office fédéral de l'environnement, Inventaire fédéral des sites marécageux d'importance nationale, état 2007

Biodiversité (p. 15)

Sarah Pearson, OFEV, Biodiversité dans les parcs: le rôle des parcs pour la Stratégie Biodiversité Suisse, Wölflinswil, 2011

Réserves forestières (p. 17)

OFEV, Réserves forestières, 2011

Agriculture (p. 19)

Système d'information sur la politique agricole (SIPA), Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2011
OFS, Statistique suisse de la superficie 2004/09 et 1992/97

Tourisme (p. 23)

Florian Knaus: Bedeutung, Charakteristiken und wirtschaftliche Auswirkungen des Sommertourismus in der UNESCO Biosphäre Entlebuch. Schüpfheim 2012

Éducation (p. 25)

Réseau des parcs suisses, Berne 2013

Recherche des parcs suisses (p. 27)

Coordination Recherche des parcs suisses, Académie suisse des sciences SCNAT, Berne 2013

Sources photographiques

P. 11, en haut: Roland Gerth ; en bas: Roland Gerth

P. 13, en haut: Gerry Nitsch ; en bas: UNESCO Biosphäre Entlebuch

P. 14, en haut à gauche: Peter Keusch ; en haut à droite: Fabrice Gibaud ; en bas à gauche: Brigitte Wolf ; en bas à droite: Urs Tester Pro Natura

P. 16, en haut à gauche et à droite: Roland Gerth ; en bas à gauche: Andreas Weissen ; en bas à droite: Ullrich Kaiser © VDN/Ullrich Kaiser
P. 18, en haut à gauche: Parc Jura vaudois ; en haut à droite: Gerry Nitsch ; en bas à gauche: Stéphane Boegli ; en bas à droite: Marcus Gyger

P. 20, en haut à gauche: Beat Straubhaar Diemtigtal Tourismus ; en haut à droite: Fabrice Wagner ; en bas à gauche: Naturpark Thal ; en bas à droite: Kenneth Nars

P. 22, en haut à gauche: Ursula Gerber ; en haut à droite: Regionaler Naturpark Gantrisch ; en bas à gauche: B&B Rychener, Agrotourismus Schweiz ; en bas à droite: Réseau des parcs suisses

P. 24, en haut à gauche: Nina Liv Liechti ; en haute à droite: Fabienne Lanini ; en bas à gauche: I.I. Andri ; en bas à droite: Dunja Meyer

Parc Naziunal Svizzer

Chastè Planta-Wildenberg
7530 Zernez
081 851 41 41
info@nationalpark.ch
www.nationalpark.ch

UNESCO Biosphäre Entlebuch

Chlosterbüel 28
6170 Schüpfheim
041 485 88 50
zentrum@biosphaere.ch
www.biosphaere.ch

Naturpark Thal

Hölzlistrasse 57
4710 Balsthal
062 386 12 30
info@regionthal.ch
www.naturparkthal.ch

Wildnispark Zürich Sihlwald

Alte Sihltalstrasse 38
8135 Sihlwald
044 722 55 22
info@wildnispark.ch
www.wildnispark.ch

Biosfera Val Müstair

Center da Biosfera
Chasa cumünala
7532 Tschierv
081 850 09 09
info@biosfera.ch
www.biosfera.ch

Naturpark Diemtigtal

Bahnhofstrasse 20
3753 Oey
033 681 26 06
info@diemtigtal.ch
www.diemtigtal.ch

Parc Ela

Info- und Buchungsstelle
Parc Ela / Stradung
7460 Savognin
081 659 16 18
info@parc-ela.ch
www.parc-ela.ch

Naturpark Gantrisch

Schloss, Schlossgasse 13
3150 Schwarzenburg
031 808 00 20
info@gantrisch.ch
www.gantrisch.ch

Landschaftspark Binntal

Postfach 20
3996 Binn
027 971 50 50
info@landschaftspark-binntal.ch
www.landschaftspark-binntal.ch

Parc régional Chasseral

Place de la Gare 2 – CP 219
2610 Saint-Imier
032 942 39 49
info@parcchasseral.ch
www.parcchasseral.ch

Jurapark Aargau

Linn 51
5225 Bözberg
062 877 15 04
info@jurapark-aargau.ch
www.jurapark-aargau.ch

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Place du Village 6
1660 Château-d'Oex
026 924 76 93
info@gruyerepaysdenhaut.ch
www.gruyerepaysdenhaut.ch

Parc Jura vaudois

Rte du Marchairuz 2 – CP 33
1188 St-George
022 366 51 70
info@parcjuravaudois.ch
www.parcjuravaudois.ch

Parc du Doubs

6, place du 23 Juin – CP 316
2350 Saignelégier
032 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Naturpark Beverin

Center da Capricorns
7433 Wergenstein
081 650 70 10
info@naturpark-beverin.ch
www.naturpark-beverin.ch

Naturpark Pfyn-Finges

CP 65
3970 Salgesch
027 452 60 60
admin@pfyn-finges.ch
www.pfyn-finges.ch

Progetto Parco Nazionale del Locarnese

Via F. Rusca 1 – CP 323
6601 Locarno
091 751 83 05
info@parconazionale.ch
www.parconazionale.ch

Parc Adula

Residenza al Mai,
Strada Cantonale
6535 Roveredo
091 827 37 65
info@parcadula.ch
www.parcadula.ch

Panorama des parcs suisses 2013

Les parcs suisses font partie des paysages naturels et ruraux les plus authentiques de notre pays. Actuellement, 16 parcs sont en gestion et 2 en création. Parmi eux, 3 parcs nationaux, 14 parcs naturels régionaux et 1 parc naturel périurbain.

Le « Panorama des parcs suisses » présente pour la deuxième fois quelques faits et chiffres relatifs aux parcs suisses : les 18 parcs couvrent 14.7% de la superficie de la Suisse. Les parcs comptent plus d'espèces menacées et de milieux naturels précieux que dans le reste de la Suisse. Ils abritent 2700 des 3600 espèces prioritaires au niveau national, 28.5% des sites marécageux d'importance nationale et 8 des 12 plus grandes réserves forestières de Suisse. Les exploitations agricoles y sont plus écologiques. Les parcs disposent de plus de 12% de la surface agricole utile du pays, mais 14% des surfaces de compensation écologiques, 16% des réseaux écologiques et 21% de l'agriculture biologique.

Le Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'organisation faîtière des parcs et des projets de parcs. L'association compte actuellement 18 membres ordinaires et 2 membres associés. Le Réseau est chargé de promouvoir l'échange d'expériences entre les parcs, de les représenter au niveau national et de gérer les relations publiques. Le siège du Réseau est situé à Berne.

Réseau des parcs suisses
Monbijoustrasse 61
3007 Berne
Tél. 031 381 10 71
info@paerke.ch
www.paerke.ch